



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Fiche de poste –

Tous les postes du ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur-euse handicapé.e

Intitulé du poste :

Assistant de sous-direction (H/F)

Catégorie : B

Corps : Secrétaire administratif

Groupe RIFSEEP : 3

Ouvert aux contractuels en CDI du ministère de la culture et de ses établissements

Domaine(s) fonctionnel(s) : Affaires générales

Emploi(s) type : Assistant de direction - ADM03

Localisation administrative et géographique/Affectation :

Ministère de la culture – Secrétariat général- Service des ressources humaines

Sous-direction du pilotage et de la stratégie

182, rue Saint-Honoré – 75033 PARIS CEDEX 01

Missions et activités principales :

Le/ la titulaire du poste occupe les fonctions d'assistant(e) du sous-directeur du pilotage et de la stratégie, de l'adjoint(e) :

- tenue de l'agenda, organisation de réunions et réservation des salles, filtrage téléphonique et renseignements de premier niveau, relecture, corrections et mise en forme de documents, enregistrement et suivi du courrier, veille réglementaire, procédure d'installation des nouveaux arrivants et accueil, gestion des fournitures, coordination des opérations d'archivage,
- gestion RH de proximité : gestion des congés et comptes épargnes temps des agents, .), modération des avis de stage ;
- participation à l'animation du réseau des responsables de formation (mise à jour de l'annuaire, organisation des réunions, etc.), organisation de la commission formation (envoi des documents et convocations, préparation de la salle, etc.

Compétences principales mises en œuvre (cotées sur 4 niveaux : initié – pratique – maîtrise – expert)**Compétences techniques**

- utilisation du SIRH en tant que gestionnaire de proximité des ressources humaines (RenoirH)
- utilisation des logiciels de traitement de texte (libre office et open office)
- utilisation du logiciel Goia-Courrier de suivi des correspondances
- utilisation du logiciel de réservation des salles de réunions

Savoir-faire

- Qualités rédactionnelles
- Savoir planifier et coordonner les activités
- Disponibilité et réactivité
- Autonomie, organisation et capacité d'initiative

Savoir-être (compétences comportementales)

- Discrétion

- Sens du travail en équipe

Environnement professionnel

Activité du service

Au sein du service des ressources humaines du ministère, la sous-direction du pilotage et de la stratégie (DRH 3) est constituée de trois bureaux :

- le bureau du recrutement, des concours, des métiers, et de l'évolution professionnelle (BReCoMEP) élabore la politique et les objectifs en matière de recrutement et de développement professionnel des agents, notamment à travers l'organisation des concours et la mise en place d'une gestion anticipée des emplois et des compétences, en lien avec les directions « métiers », autorités d'emploi. Il organise les concours, affecte les lauréats et veille à leur intégration au sein du ministère. Il facilite les mobilités de tous ainsi que la construction de parcours professionnels qui permettent aux services de disposer de compétences adaptées à leurs missions et aux agents d'évoluer sur le plan professionnel.
- le bureau du recrutement et des parcours professionnel (BRPP) Le bureau de la formation professionnelle et du développement des compétences (BFPDC) assure l'élaboration et le pilotage de la politique de formation des personnels pour la meilleure adéquation possible des compétences en lien avec les besoins des services, le développement des compétences managériales et l'accompagnement du développement professionnel et personnel des agents.
- le bureau du pilotage des effectifs et des rémunérations définit la politique de rémunération des personnels et en coordonne la mise en œuvre, assure la partie du budget relative aux dépenses de personnel, le suivi des emplois et de la masse salariale, et est garant du respect des équilibres ministériels en emploi et crédits de personnel.

Liaisons hiérarchiques

La/le titulaire du poste est placé.e sous l'autorité du sous-directeur du pilotage et de la stratégie.

Liaisons fonctionnelles

- liens permanents les agents de la sous-direction, les bureaux du SRH, les bureaux des directions générales et les autres services et établissements du ministère.

« Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. »

Qui contacter ?

Renseignements/Candidatures :

Copie impérative à :

Date de mise à jour : 07/06/2019